

2022

Synthèse du rapport



L'essentiel en bref

	31.12.2022	31.12.2021
Total du bilan en mio. CHF	1 166	1 249
La performance des principaux éléments de la fortune	-2.89 %	6.19 %
La performance d'indice de référence de la fortune globale	-5.78 %	5.99 %
Taux de couverture	108.83 %	114.33 %
Bases techniques	BVG 2020, GT, 1.25 %	BVG 2020, GT, 1.25 %
Rémunération des capitaux d'épargne	5.00 %	5.50 %
Taux d'intérêt minimum LPP	1.00 %	1.00 %
Contrat d'affiliation	88	83
Nombre d'assurés actifs	1 694	1 612
Nombre de bénéficiaires de rentes	2 163	2 261
Rapport de la transparence des coûts	100.00 %	100.00 %
Frais d'administration des placements transparents de la fortune	0.32 %	0.32 %
Frais d'administration par assuré en CHF	216.00	206.00



5,00 %

Intérêt sur les capitaux d'épargne



-2,89 %

Rendement



108,83 %

Taux de couverture

Extrait du rapport annuel 2022

Contexte politique et conjoncturel

L'année 2022 a été marquée par les crises géopolitiques, l'inflation et le changement de cap de la politique monétaire. Ainsi s'achève l'une des pires années boursières que nous ayons connues depuis longtemps. Les principaux indices boursiers, de New York à Shanghai en passant par Zurich, ont enregistré des pertes de valeur à deux chiffres. La croissance économique plus faible que prévu et les taux d'actualisation plus élevés ont entraîné une baisse marquée des marchés d'actions, dont ce sont les secteurs cycliques et axés sur la croissance qui ont le plus souffert.

Outre les marchés actions, les obligations, supposées sûres en temps de crise, n'ont guère pu offrir de protection et ont également perdu beaucoup de terrain. Les effets de rattrapage suite au coronavirus, les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ainsi que la hausse massive des prix des matières premières due à la guerre en Ukraine ont fait exploser les taux d'inflation dans le monde entier. Des taux d'inflation à deux chiffres, comme aux États-Unis et en Europe, n'avaient plus été enregistrés depuis les années 80. Avec 2,80 %, l'inflation en Suisse a augmenté de manière relativement modérée par rapport à l'étranger. Les banques centrales se sont vues contraintes d'abandonner leur politique monétaire expansionniste. Alors que la Fed, la banque centrale américaine, a augmenté son taux directeur en cinq étapes de 0,25 % à 4,50 %, l'Europe et la Suisse ont mis fin à l'ère des taux d'intérêt négatifs. Après la troisième hausse des taux d'intérêt de la Banque nationale suisse (BNS), le taux directeur se situe à 1 % à la fin de l'année.

L'évolution du marché immobilier suisse ne pourrait pas être plus contrastée. Si l'évolution de la valeur des placements immobiliers directs, investis pour la plupart par la Fondation de prévoyance Ascaro (ci-après Ascaro), reste stable, les agios élevés des fonds immobiliers suisses ont nettement fondu l'année dernière. Les prix se rapprochent de leur valeur nette d'inventaire pour les actifs cotés en bourse. La demande toujours élevée d'immeubles résidentiels soutient toutefois les prix. Du fait de la forte immigration et de la consommation croissante de surfaces, les logements se font rares alors que les activités de construction diminuent. Le marché des bureaux se redresse lui aussi progressivement. Les taux de vacance baissent et les actifs « immobiliers » semblent une fois de plus présenter l'unique alternative. De plus, le potentiel de rendement devrait tendre à augmenter suite à la hausse des taux d'intérêt. Les critères de durabilité gagnent en importance, ce qui influence considérablement la stratégie relative aux objets et aux portefeuilles en termes de planification des rénovations, de densification et d'émissions de CO₂, et donc aussi la plus-value à long terme et un rendement conforme au marché.



Activités de placement/stratégie de placement

Le capital investi d'Ascaro s'élève à 1,166 milliard de francs à la fin de l'année. Il est largement diversifié et investi en Suisse et à l'étranger. Les risques liés aux monnaies étrangères sont couverts dans le respect des directives stratégiques, de sorte qu'au final, environ 95 % des placements sont détenus en francs suisses, conformément à la stratégie. Aucun changement important n'a été apporté aux positions au cours de l'année sous revue. Par catégorie de placement, environ 9 % sont investis en liquidités à la fin 2022, 27 % en obligations, 19 % en actions, 42 % en immobilier et 3 % en placements alternatifs.

Dans ce contexte de marché difficile, il en résulte pour Ascaro un rendement de -2,89 %. En comparaison avec l'indice de référence interne (-5,78 %) ou l'indice « Pictet LPP 2015-25 » qui est proche de notre stratégie (-13,21 %), c'est un chiffre absolument remarquable. Le niveau élevé des liquidités, la durée courte des placements obligataires, une part d'actions modérée par rapport au marché et une part considérable de biens immobiliers suisses ont permis de limiter efficacement les pertes au cours de cette année de placement difficile.

Bases techniques, taux de couverture et rémunération des capitaux d'épargne

Outre la baisse du taux d'intérêt technique à 1,25 %, le Conseil de fondation avait déjà décidé l'année précédente de constituer une provision en vue d'une nouvelle réduction à l'avenir. Cette provision doit être constituée sur trois ans et a été alimentée au cours de l'année sous revue. Le taux d'intérêt technique indique le rendement du capital sur lequel on peut compter à long terme pour pouvoir financer les pensions. Le niveau du taux d'intérêt dépend de l'évolution attendue des marchés financiers. Comme le niveau général des taux d'intérêt a actuellement augmenté, le Conseil de fondation suivra l'évolution future et évaluera en 2023 si la baisse décidée à l'époque reste indiquée.

Avec le rendement obtenu de -2,89 %, le taux de couverture a baissé à 108,83 %, contre 114,33 % l'année précédente. En conséquence, les réserves de fluctuation de valeur ont diminué de 61,5 millions de francs. Malgré la baisse du taux de couverture, la stabilité financière d'Ascaro reste inchangée.

2022 a été une année anniversaire – Ascaro a fêté ses 80 ans – et les assurés en ont profité ! Grâce

à sa situation financière solide, la Fondation a versé aux assurés actifs un intérêt exceptionnel de 3 %, et les bénéficiaires de rentes ont reçu en plus une demi-rente mensuelle. Les fonds nécessaires à cet effet ont déjà été provisionnés dans les comptes 2021 et n'ont donc pas affecté le résultat courant. Avec la rémunération de 2 % fixée pour 2022, le taux d'intérêt total sur l'avoir de prévoyance s'élève à 5 % pour l'année sous revue – soit cinq fois le taux d'intérêt minimal LPP fixé par la loi !

Le Conseil de fondation s'en tiendra à la rémunération attrayante qui s'inscrit dans le long terme et fixe à l'avance à 1,25 % le taux d'intérêt des capitaux d'épargne (année précédente : 2,00 %). Celui-ci est donc supérieur d'un quart de point de pourcentage au taux d'intérêt minimal LPP fixé par le Conseil fédéral, qui reste inchangé à 1,00 %. La rémunération est valable pour l'avoir obligatoire et surobligatoire durant toute l'année (même en cas de départ à la retraite ou de sortie en cours d'année). Si l'on fait une rétrospective de ces 5 dernières années, les avoirs d'épargne ont été rémunérés au taux annuel moyen de 3,55 %, ce qui représente une valeur très élevée !

Conseil de fondation, commissions, secrétariat

Au cours de l'année sous revue, deux changements sont intervenus dans la représentation des travailleurs au sein du Conseil de fondation. Les délégués ont élu Manuela Schneider, NTS Workspace AG, et Manuela Uboldi, Alluvia AG, au Conseil de fondation, en remplacement de Doris Lehmann, qui s'est retirée, et de Renee Müller-Hausherr, qui a également quitté le conseil. Nous profitons de l'occasion pour remercier les anciens membres et souhaitons aux nouvelles conseillères de la fondation beaucoup de succès et de satisfaction dans leur fonction lourde de responsabilités.

Le Conseil de fondation a traité des points en suspens lors de quatre réunions ordinaires, tandis que certaines affaires ont été préparées et traitées par les commissions spécialisées compétentes.

Le Conseil de fondation a discuté et adopté la « Stratégie 2027 » à l'occasion d'un atelier. Elle s'inscrit dans le prolongement de la « Stratégie

2022 » adoptée il y a quelques années et définit les nouvelles orientations, les objectifs et les mesures sur lesquels le Conseil de fondation et la Direction se concentreront au cours des prochaines années. Les axes prioritaires sont la croissance, la fidélisation de la clientèle et l'organisation.

Au cours de l'année sous revue, Ascaro a réussi, après une phase active d'appels à inscription, à convaincre quelques petites entreprises de s'affilier. Pour plus de la moitié des demandes, aucune offre n'a été soumise. Les raisons en étaient, entre autres, la mauvaise situation en matière de réserves chez l'assureur actuel, une structure d'âge défavorable ou une divergence générale par rapport aux dispositions du plan. Par rapport à l'année précédente, la structure des assurés d'Ascaro s'est améliorée organiquement. Nous nous rapprochons progressivement de la parité 50/50 entre le nombre d'assurés actifs et le nombre de bénéficiaires de rentes.

Perspectives

L'environnement de marché est et reste difficile. L'attention reste particulièrement focalisée sur l'endiguement de la pandémie de coronavirus à l'échelle mondiale, qui est toujours considérée comme une urgence sanitaire mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les dommages conjoncturels semblent être contenus. Néanmoins, les inquiétudes persistantes concernant l'inflation, le retournement prévisible de la politique monétaire et les tensions géopolitiques (États-Unis/Chine, Ukraine/Russie entre autres) pourraient entraîner une augmentation des turbulences sur les marchés des capitaux.

Malgré les incertitudes existantes, la situation financière d'Ascaro reste solide et jusqu'à présent, nous avons fait nos devoirs. L'organe suprême,

le Conseil de fondation, accorde la priorité à la stabilité financière de l'institution de prévoyance et donc à la garantie à long terme des rentes. L'accent est également mis sur la constitution de réserves de fluctuation de valeur. L'ensemble de l'équipe d'Ascaro mettra tout en œuvre, cette année encore, pour relever les défis qui se présenteront en agissant avec prévoyance.

Nous vous remercions chaleureusement de la confiance que vous accordez à Ascaro et à ses représentants et nous nous réjouissons de pouvoir vous accompagner tout au long de cette nouvelle année.

Berne, janvier 2023

Ascaro Vorsorgestiftung

Bilan

Actifs

(en CHF)	31.12.2022	31.12.2021
Placements de la fortune	1 165 714 799.90	1 248 389 653.42
Liquidités	103 018 133.59	152 615 382.01
Créances	2 103 682.84	2 559 693.29
Placements auprès des employeurs	1 923 984.55	1 414 256.50
Obligations (inclus. prêts hypothécaires)	309 466 478.42	314 653 578.24
Actions	225 953 341.74	261 241 088.76
Placements alternatifs	38 299 702.63	45 529 670.84
Immeubles	484 949 476.13	470 375 983.78
Compte de régularisation actif	775 711.05	252 606.72
Total des actifs	1 166 490 510.95	1 248 642 260.14

Passifs

(en CHF)	31.12.2022	31.12.2021
Dettes	4 575 894.89	4 632 353.30
Prestations de libre passage et rentes	2 451 298.70	2 205 251.20
Autres dettes	2 124 596.19	2 427 102.10
Compte de régularisation passif	399 142.60	466 320.40
Réserve de contributions de l'employeur	4 958 816.35	4 404 298.35
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 062 750 464.85	1 083 826 304.75
Capital de prévoyance des assurés actifs	313 319 726.85	296 428 698.75
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	646 340 691.00	674 306 824.00
Provisions techniques	103 090 047.00	113 090 782.00
Réserve de fluctuation des valeurs	93 806 192.26	155 312 983.34
Capital de la fondation, fonds libres/découvert		
Etat au 1 ^{er} janvier	0.00	0.00
+/- Excédent des produits/des charges	0.00	0.00
Etat à la fin de la période	0.00	0.00
Total des passifs	1 166 490 510.95	1 248 642 260.14

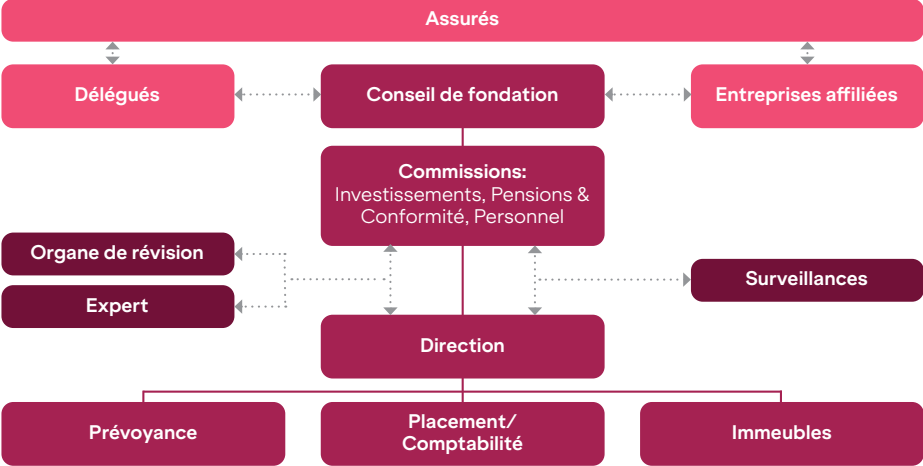
Compte d'exploitation

(en CHF)	2022	2021
Cotisations et apports ordinaires et autres	24 532 425.90	21 765 171.45
Cotisations des employés		
Cotisation d'épargne	8 575 671.20	8 342 139.05
Cotisation de risque	1 195 898.25	1 159 643.00
Cotisations des employeurs		
Cotisation d'épargne	9 629 679.05	9 299 132.80
Cotisation de risque	1 426 737.50	1 370 012.25
Retrait de la réserve de contributions d'employeurs pour le financement des contributions	-276 582.00	-634 248.55
Rachats et primes uniques	2 976 191.00	2 970 647.75
Apports dans réserve de contributions d'employeurs	831 100.00	-925 786.25
Subventions du Fonds de Garantie LPP	173 730.90	183 631.40
Prestations d'entrée	17 701 428.65	18 113 603.25
Apports de libre passage	17 089 589.45	16 861 540.65
Apports lors de la reprise de l'effectif des assurés		
Dans réserve pour fluctuation des valeurs	0.00	3 710.40
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	55 198.85	788 400.00
Remboursement retraits anticipés EPL/divorce	556 640.35	459 952.20
Total apports cotisations et prestations d'entrée	42 233 854.55	39 878 774.70

(en CHF)	2022	2021
Prestations réglementaires	-60 534 120.70	-66 356 984.70
Rentes de vieillesse	-42 041 123.55	-43 341 911.20
Rentes de survivants	-11 959 983.90	-12 130 604.75
Rentes d'invalidité	-1 260 576.20	-1 351 264.00
Rentes de divorce	-41 508.00	-41 508.00
Autres prestations réglementaires	-71 762.80	-52 999.25
Prestations en capital à la retraite	-5 070 766.25	-8 536 616.25
Prestations en capital de décès et d'invalidité	-88 400.00	-902 081.25
Prestations extra-réglementaires	-2 492 441.00	-2 294 414.00
Allocations volontaires	-2 492 441.00	-2 294 414.00
Prestations de sortie	-23 864 063.15	-25 743 578.60
Prestations de libre passage en cas de sortie	-21 022 508.70	-24 400 365.05
Transfert de fonds supplémentaires en cas de sortie collective	0.00	-954 901.00
Versements anticipés EPL/divorce	-2 821 659.90	-388 312.55
Prestations en capital en divorce	-19 894.55	0.00
Total des dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-86 890 624.85	-94 394 977.30

(en CHF)	2022	2021
Dissolution (+)/constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contribution	20 521 321.90	13 062 536.40
Dissolution (+)/constitution (-) capitaux de prévoyance des assurés actifs	3 125 059.80	11 272 007.65
Dissolution (+)/constitution (-) capitaux de prévoyance retraités	27 966 133.00	51 392 144.00
Dissolution (+)/constitution (-) de provisions techniques	10 000 735.00	-41 671 095.00
Rémunération du capital d'épargne	-20 016 087.90	-9 490 555.05
Dissolution (+)/constitution (-) de réserves de contribution	-554 518.00	1 560 034.80
Frais d'assurance	-136 844.65	-132 981.85
Subventions du Fonds de Garantie LPP	-136 844.65	-132 981.85
Résultat net de l'activité d'assurance	-24 272 293.05	-41 586 648.05
Résultat net	-32 616 363.96	76 664 529.87
Résultat net des liquidités et créances marché monétaire	1 030 131.55	-2 953 062.35
Résultat net des obligations (à l'inclusion des prêts hypothécaires)	-22 381 736.54	1 636 699.51
Résultat net des actions	-41 354 074.70	49 210 945.91
Résultat net des investissements alternatifs	4 558.97	3 424 842.45
Résultat net des immeubles	30 084 756.76	25 345 104.35
Charges d'intérêts	-33 884.40	-20 646.98
Frais d'administration des placements de la fortune	-3 751 120.15	-4 056 353.00
Résultat net des placements de la fortune	-36 401 368.51	72 587 529.89
Frais d'administration	-833 129.52	-796 596.37
Frais d'administration généraux	-742 852.11	-716 664.62
Marketing et publicité	-3 844.90	-2 918.15
Organe de révision/expert en prévoyance professionnelle	-67 258.71	-61 550.55
Autorités de surveillance	-19 173.80	-15 463.05
Excédent des charges/produits avant dissolution/constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-61 506 791.08	30 204 285.47
Dissolution (+)/constitution (-) réserve fluctuation de valeurs	61 506 791.08	-30 204 285.47
Excédent des charges/produits	0.00	0.00

Organisation



Organes

Conseil de fondation - Représentants des employeurs	Fonction	Mandaté depuis	Voté jusqu'à
Frey Roland	président	01.03.2015	30.06.2024
Diener Felix	membre	23.08.2017	30.06.2024
Lack Daniel	membre	31.10.2011	30.06.2024
Perinpanathan Sarushan	membre	01.05.2019	30.06.2024
Rufi Harald	membre	01.07.2019	30.06.2024
Zaugg René	membre	01.01.2021	30.06.2024

Représentants des employés	Fonction	Mandaté depuis	Voté jusqu'à
Rüegsegger Markus	vice-président	22.10.2013	30.06.2024
Lehmann Doris	membre	01.07.2020	30.04.2022 (démission)
Müller-Hausherr Renee	membre	04.05.2017	31.08.2022 (démission)
Odermatt Christoph	membre	09.05.2019	30.06.2024
Schneider Manuela	membre	05.05.2022	30.06.2024
Schweizer Jonathan	membre	03.05.2018	30.06.2024
Uboldi Manuela	membre	01.09.2022	30.06.2024
Wellenreiter Jörg	membre	01.07.2020	30.06.2024

Direction	Fonction
Guntern Willy	Gérant, Responsable du secteur placements/comptabilité
Zingg Marlene	Gérant adjoint, Responsable du secteur immeubles
Külhan Amse Tobias	Membre, Responsable du secteur prévoyance

Assemblée des délégués

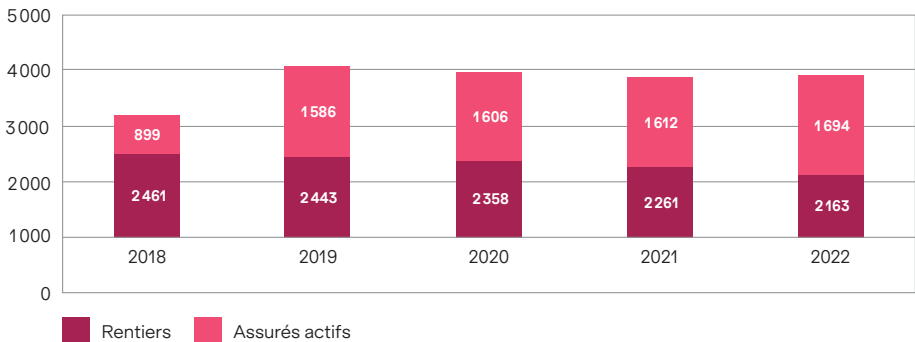
L'assemblée des délégués assure un contact étroit entre le conseil de fondation et les assurés. Les délégués sont élus par les assurés, parmi eux (durée de fonctions 2020 - 2024). L'assemblée des délégués est responsable pour l'élection

des représentants des employés au conseil de fondation et elle peut soumettre des demandes au conseil de fondation ainsi que demander des renseignements qui concernent la fondation.

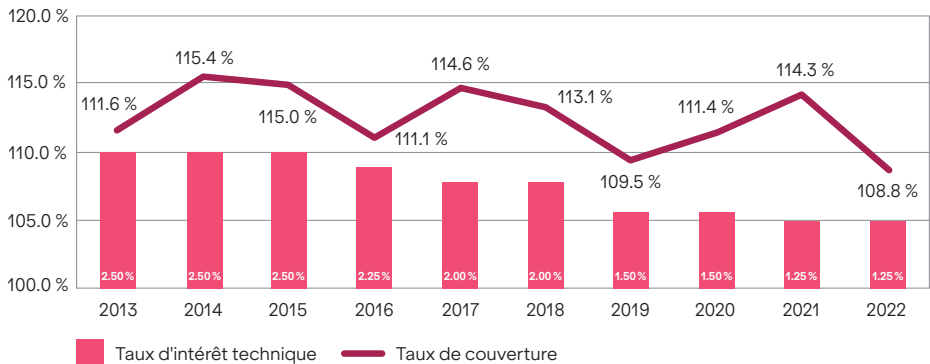
Expert en prévoyance professionnelle, organe de révision, surveillance

Function	
Expert en prévoyance professionnelle	Pittet Associates AG, Zurich (auparavant Swiss Life Pension Services AG, Zurich), partenaire contractuel Guido Aggeler, expert exécutif
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Bern Johann Sommer, auditeur principal
Surveillances	Bernische BVG- und Stiftungsaufsicht (BBSA), Bern (Ordnungs-Nr. BE.0221)

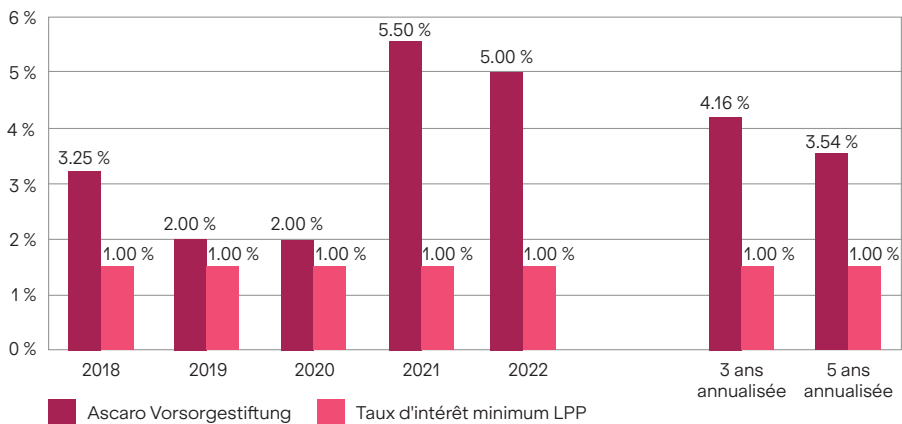
Assurés actifs et bénéficiaires de rentes



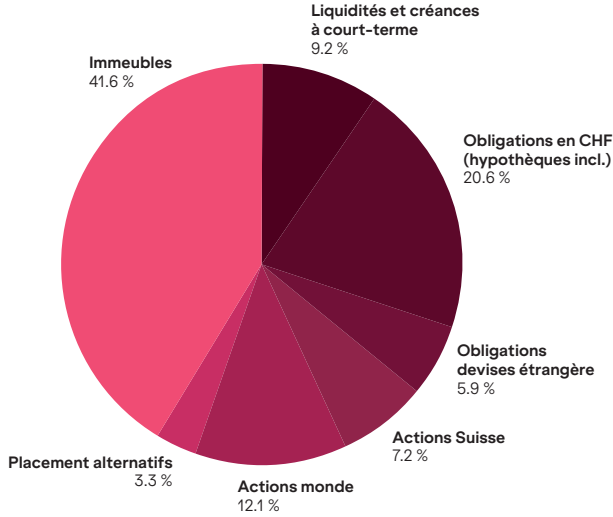
Evolution du taux de couverture dès 2013



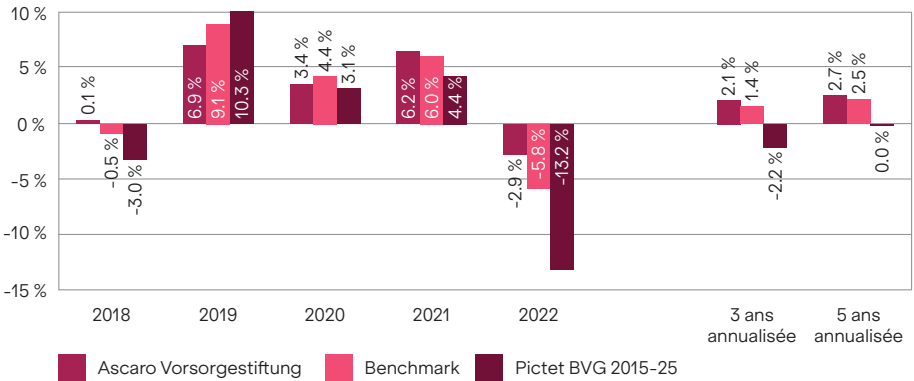
Rémunération des assurés actifs



Structure de la fortune



Evolution de la performance de la fortune



Le rapport d'activité détaillé de l'Ascaro Vorsorgestiftung en allemand est disponible sous www.ascaro.ch



Ascaro Vorsorgestiftung

Belpstrasse 37 | Postfach 562

3000 Bern 14

T +41 31 303 34 40

www.ascaro.ch

ascaro
| Vorsorgestiftung

